

**CONVOCAATION**  
pour la séance plénière du  
**mardi 5 mars 2019**  
**à 11h30**

---

**ORDRE DU JOUR**

---

**Projets de loi**

- 1) **53.252**      Projet de loi déterminant :
- 1) les modalités de maintien au service de l'État et des communes des agents de nationalité britannique dans le cadre du retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne ;
  - 2) l'accès au service de l'État et des communes des ressortissants britanniques tombant dans le champ d'application de l'accord de retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne
- (doc. parl. 7406)
- 2) **53.254**      Projet de loi modifiant :
- 1° la loi modifiée du 24 juillet 2014 concernant l'aide financière de l'État pour études supérieures ;
  - 2° la loi du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;
  - 3° la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg
- (doc. parl. 7409)
- 3) **53.255**      Projet de loi relative à des mesures à prendre en relation avec le secteur financier en cas de retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et modifiant :
- 1° la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
  - 2° la loi modifiée du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement ;
  - 3° la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif ;
  - 4° la loi modifiée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs ;
  - 5° la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances ; et
  - 6° la loi modifiée du 18 décembre 2015 relative à la défaillance des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement
- (doc. parl. 7401)
- 4) **53.258**      Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration
- (doc. parl. 7412)
- 5) **53.286**      Projet de loi déterminant les modalités d'accès des ressortissants britanniques dans le cadre du retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne au :
- 1° revenu d'inclusion sociale ;
  - 2° revenu pour personnes gravement handicapées
- (doc. parl. /)